RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marc Doret	Maire	88 486	17 546		
Marc Doret - versé par Montréal	Maire			23 320	
Pascal Brault	Conseiller	27 638	13 819		
Nicole Duchastel	Conseiller	27 638	13 819		
Robert Le Sage	Conseiller	29 927	13 819		
Jean-François Leroux	Conseiller	27 638	13 819		
Paul Trudeau	Conseiller	27 914	13 819		
Christopher von Roretz	Conseiller	27 638	13 819		

Note

Le maire, Monsieur Marc Doret, reçoit de la part de la Ville de Montréal une rémunération en étant membre du conseil d'agglomération, de la commission de la sécurité publique et du comité d'audit.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).